

Mardi 10 novembre 2015

Entretien avec Catherine Binot,
binot.catherine@gmail.com 04 67 73 11 58

par Patrick Mayet, Manuel Ibanez et Mathilde Schlaeflin

éleveuse sur la commune de Causse de la Selle (34)
Présidente de l'Association des Eleveurs de brebis Rouges du Roussillon, Causse de la Selle, Garigues et Raïoles

échanges sur les races Rouges, Causse de la Selle et Raïole et l'association

ces races ont pour qualité principale une adaptation à la forte variabilité de la ressource en zone méditerranéenne, adaptation au parcours et à la transhumance, désaisonnement naturel permettant de profiter des regains d'automne pour la lactation, grande diversité d'espèces végétales consommées, glands et châtaignes particulièrement appréciées.

Principale faiblesse pointée sur ces races (notamment Raïole et Causse de la Selle) : la faible conformation

Si ne pose peu de souci pour la vente sur le marché maghrébin, plus difficile avec les bouchers. Agneaux d'automne vendus très jeunes.

Discussion sur l'intérêt de la vente du mouton castré de 2 ans sur ces espèces-là.

La rouge a connu un intérêt grandissant depuis une vingtaine d'année.

Sur la raïole qui a failli complètement disparaître il y a intérêt fort actuellement en 10 ans passage de 7 ou 8 éleveurs à près de 15 aujourd'hui et un cheptel de près de 2000 bêtes

Sur la Causse de la Selle qui a pourtant été la race dominante en garrigue avec de très forts effectifs qui se sont écroulés au cours du 20^e siècle difficulté de rassembler les éleveurs autour d'un programme commun, le cheptel des éleveurs membres est autour de 2000 bêtes

autres races : Blanche du Massif Central très mal adaptée aux conditions des garrigues, pas mal de troupeaux avec des Tarasconaises et mérinos

pour en savoir plus sur l'historique de ces races, leur évolution, les éleveurs membres, etc. voir le site de l'association : <http://raioles-caussenardes-rouges.jimdo.com/>

échanges sur les enjeux du pastoralisme en garrigue :

> enjeu autour de la PAC :

rmq : Causse de la Selle fait partie de la zone de garrigue en ICHN

difficulté à faire reconnaître la spécificité méditerranéenne du pastoralisme ici au niveau de la diversité du parcours, des ressources consommées...

les contrôles sont de plus en plus défavorables au type d'élevage qui se fait ici

le référentiel des espèces fourragères notamment ligneuses pris en compte pour l'éligibilité est très restrictif par rapport à la diversité des ressources utilisées sur nos zones de garrigues (surtout que certaines sont utilisées à certaines périodes de l'année très précises et sur certaines zones et pas d'autres).

Pour en savoir plus : <http://www.coordinationrurale.fr/ichn-et-surfaces-peu-productives-linquietude-de-la-cr.html>

> enjeu autour de l'aide pour les races menacées (prime par brebis) fournie par la Région, elle s'élève à 7€ par brebis ce qui peut représenter une somme importante pour les gros troupeaux.

> enjeu autour du foncier

la contractualisation pour pouvoir faire pâturer les troupeaux est difficile. Société de chasse peu favorables au clôtures.

Lien avec vigne, pourquoi pas, voir ce qui se passe à Massillargues-Attuech

Catherine détient la plus grand partie de son foncier. Difficulté due à la fermeture des milieux.

> Enjeu autour de la ré-ouverture des milieux

besoin de travaux de ré-ouverture car dans bien des endroits le milieu est aujourd'hui trop fermé. Des travaux ont sur le domaine été réalisés avec fonds pour du girobroyage pour ouverture sur de nouveaux parcours.

Visite du parcours utilisé. Des zones sous boisement clair de chêne vert, des abords de coupures réalisés dans le bois. Des pâtures intéressantes sur d'anciennes cultures, le fumier a progressivement amélioré la qualité fourragère. Zone ouvertes à thym, le thym s'améliore au fur et à mesure qu'il est consommé, avec de moins en moins de branches dures. Zones sur calcaire dur et zones sur sables dolomitiques avec des cortèges d'espèces différentes. Passage d'un feu en 1978 qui a laissé pas mal de stigmates. Sur certaines zones du Feoga des années 80 avec reboisements en résineux (cèdres, pins). Il y a eu un gros travaux d'éclaircie des arbres lors de l'installation (en 1984) notamment chênes verts mais ont conservé une diversité d'espèces (chênes blancs, cornouillers, cades, pistachiers...). Les explosions de chenilles de Bombyx disparates dans les années 2000 qui s'attaquaient aux feuilles de chênes verts ont eu des conséquences sur les quantité de glands pour la glandée. La succession d'années sèches comme au début des années 2000 peuvent mettre en péril l'équilibre de ce parcours.

(rmq : transhumance en Savoie pour raisons familiales)

> enjeu autour du renouvellement des éleveurs

jeunes capables de tenir avec les conditions de travail difficiles. L'élevage traditionnel d'ovins dans ces zones de garrigues est particulièrement contraignant et risque de très grosse difficulté pour trouver de la relève et des jeunes prêts à faire ce métier. Difficultés financières, nombre d'heures très important, etc.

> enjeu de l'eau

présence d'une lavogne (appelé ici lac comme sur le causse d'Aumelas ou le plateau de Lussan) alimentée par un puits. La ressource en eau peut devenir problématique si périodes sèches trop importantes. Réflexion autour de l'intérêt de construire des bassins pour retenir de l'eau de pluie pour les saisons sèches.

> enjeu du sanglier

la quantité de sangliers augmente très rapidement du fait de la fermeture des milieux. Problème posé par un sanglier en particulier qui s'est mis à attaquer les agneaux.

Tensions avec les chasseurs sur la zone.

Échanges sur le projet PastoGarrigue

faut voir !!

pourquoi pas si véritable plus-value.

Il y a beaucoup de gens qui gravitent autour du pastoralisme sans qu'il y ait spécialement de retombées concrètes.

Discussion sur problématique sur Causse de la Selle où le CEN LR qui a pris la gestion d'un foncier sur la grange a souhaité faire venir un troupeau alors qu'il y avait déjà une utilisation du site par un autre troupeau mais sur des arrangements oraux (à creuser pour mieux comprendre contexte)